



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

accidents vasculaires cérébraux

Question écrite n° 35004

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur le manque de structures en neurologie qui engendrent des difficultés concernant l'accueil des personnes victimes d'un accident vasculaire cérébral. Or celles-ci ont besoin de soins adaptés, nécessitant la présence de gériatres et de psychologues. Elle lui demande donc si elle envisage de renforcer le « plan AVC », l'AVC étant l'une des premières causes de handicap.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35004

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 juillet 2013](#), page 7963